

manifeste. APPUY CULTURE

● DE LA NÉCESSITÉ DE LA CULTURE

Appuy culture défend la culture comme vecteur essentiel d'engagement et d'émancipation, en permettant l'expression individuelle, collective, et le partage du sensible.

En invitant publics, partenaires, clients et fournisseurs à travers les projets que mène la coopérative et l'ensemble de ses coopérateur·rices, elle souhaite contribuer, modestement mais génialement, à dessiner des perspectives de relation au monde vertueuses, généreuses et vivantes.

● ANCORAGE SUR LE TERRITOIRE

Ancrée sur le territoire auvergnat, Appuy culture participe au dynamisme local par la diversité de ses activités et partenariats.

En valorisant des espaces d'expérimentation et de dialogue, Appuy Culture contribue au développement du territoire autour d'une économie locale respectueuse des citoyen·nes et des ressources.

● UN TRAVAIL ÉMANCIPATEUR

Le statut d'entrepreneur·e-salarié·e favorise, par-delà sa forme statutaire innovante, un autre rapport au travail.

Travailler chez Appuy Culture, c'est ainsi travailler bien et mieux, choisir ses méthodes, ses ambitions, ses outils, son temps de travail, pour développer une activité épanouissante, équitable, respectueuse de soi, des salarié·es de la coopérative, des clients et des fournisseurs pour, in fine, vivre décemment de son travail.

● POUR UN COMMUN SOCIAL ET SOLIDAIRE

Appuy Culture crée des solidarités durables par la contribution financière (discutée et décidée de manière collégiale) des entrepreneur·es-salarié·es à un système de mutualisation et de coopération au sein de leur entreprise partagée.

La coopérative intègre également la coopération dans son pilotage en transformant le cadre organisationnel, juridique et économique pour un commun social et solidaire, tout en restant à l'écoute des besoins de chacun.e.

● CRÉER ET FAVORISER DU COLLECTIF

Au sein de la coopérative, les coopérateur·rices tissent des relations, développent leur réseau, échangent savoirs et savoir-faire, et construisent des projets collectifs.

Ils et elles sont regroupé·es, par ailleurs, par secteur d'activité au sein de pôles métiers, développant ainsi une expertise commune et des dynamiques collectives.

● UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

La gouvernance d'Appuy Culture est structurée de manière à favoriser des prises de décision collectives par les coopérateur·rices, dans un climat de confiance et de dialogue régulier.

Dans un souci de transparence et de responsabilité, les données nécessaires à la prise de décision sont documentées, compréhensibles, archivées et facilement accessibles dans une base de données, véritable mémoire vive de la coopérative garantissant la transmissibilité des responsabilités dans de bonnes conditions.

Enfin, la coopérative veille à assurer un principe d'horizontalité et de non-discrimination que ce soit en interne ou à travers les activités professionnelles de chacun.e de ses membres.

● ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE

Appuy Culture s'engage à mettre en œuvre des mesures concrètes et équitables permettant de réduire individuellement et collectivement notre impact environnemental : réemploi des matériaux, réduction de la consommation d'eau, d'énergie et de ressources, réduction de production de déchets, sauvegarde de la qualité des sols et de la biodiversité.